

FRENCH LANGUAGE TEST

LEVEL C1

→ **For students who wish to take Level C2**

NOM :

Prénom :



The placement test consists of 2 components:

- 1) Oral comprehension
- 2) Written comprehension & Written comprehension and writing assignment that tests common vocabulary and different levels of structural proficiency at a C1 level.

The purpose of this placement test is to determine your current level of skills and knowledge in all four skills. The result of the test will determine the most appropriate course. Therefore, you should complete the test at the best of capability but without any help.

You may not consult or use any materials: no textbook allowed, no websites, no search engines, no spell-checking and grammar-checking software, no automated translation, no translation engines, no verb conjugators, no dictionaries, etc.

Please note that you will be re-assessed on the first day of the programme to be placed at the most accurate level, based on the capacity of the class and the level of other participants in the program.

Durée des épreuves :

1 heure 45 minutes

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questions de compréhension portant sur un document enregistré ayant trait à un sujet de société/d'actualité. (2 écoutes)	35 minutes	/25
Compréhension de l'écrit et Production écrite Synthèse de 2 documents sur un sujet de société/d'actualité. Essai argumenté	20 minutes	/25
	NOTE TOTALE :	/50



>> Cette épreuve est exclusivement réservée aux admissions de l'École d'été.

Elle ne peut être employée pour candidater aux formations diplômantes de Sciences Po. Les notes sont destinées aux évaluateurs de l'École d'été. Aucune note ne sera communiquée aux candidats.

>> This assessment is for use exclusively in the context of Summer School applications.

It may not be used to apply to a Sciences Po degree program. Candidates will not receive their scores nor the corrected version of the test.

Partie 1

Compréhension de l'oral (25 points)

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.



Vous allez écouter une première fois un enregistrement de 8 minutes environ (RFI, « Le Français dans le Monde », novembre 2020). Vous aurez tout d'abord une minute pour lire les questions. Après l'enregistrement, vous aurez 5 minutes pour répondre aux questions. Puis vous allez écouter une deuxième fois l'enregistrement, et vous aurez 7 minutes pour répondre aux questions. Répondez en cochant la bonne réponse lorsque c'est nécessaire. Lisez maintenant les questions.

1. Le sujet de l'entretien porte sur : 2 points
- la lutte, grâce à Internet, contre la solitude des femmes à l'étranger.
 - la communication par Internet entre des personnes de cultures différentes.
 - la création d'un site Internet pour aider les expatriés à communiquer.

2. Selon Marie, plus on va loin, plus l'expatriation est difficile. 2 points
- Vrai
 - Faux

Justification :

3. Citez deux raisons pour lesquelles beaucoup de femmes se sentent seules à l'étranger. 2 points

4. Combien de temps faut-il pour rester dans un pays, selon Marie, pour se sentir vraiment bien ? 1 point

5. Concernant la scolarisation des enfants, quelle est pour Marie la meilleure solution ? 2 points
- Mettre ses enfants dans une école qui suit les programmes de l'Éducation nationale française.
 - Mettre ses enfants dans une école locale qui propose l'enseignement de l'anglais et du français.
 - Mettre ses enfants dans une école internationale.

6. Quels sont les deux états habituellement ressentis par Marie lorsqu'elle doit partir pour une nouvelle destination ? Pour chaque réponse, précisez-en la cause. 4 points

7. Après plusieurs expériences à l'étranger, Marie a souhaité : 2 points
- échapper au stress de ce mode de vie.
 - faire part d'une expérience capitalisée.
 - se former à rechercher des informations en ligne.

8. Quel est l'objectif de Marie quand elle évalue le coût de la vie au quotidien dans un pays donné ? 2 pts

9. Quel était l'objectif du site *expatclik.com* à sa création ? 2 points

10. Qu'est-ce qui différencie *expatclik.com* des autres sites ? (2 réponses) 2 points

11. Quelle image stéréotypée de la femme expatriée Marie critique-t-elle ? 2 points

12. Recevoir le prix Trophée femmes 3000 a permis de : 2 points
- donner de la visibilité à des actions menées à l'étranger par des femmes.
 - ouvrir des perspectives professionnelles pour les femmes d'expatriés.
 - prendre des contacts politiques pour améliorer le statut de la femme dans le monde.

Partie 2

Compréhension des écrits et production écrite (25 points)

Lisez les 2 documents, puis, faites une synthèse de ces 2 documents. Dans un deuxième temps, vous devrez produire un essai argumenté (consignes plus bas).

DOCUMENT 1

La rentrée scolaire s'annonce sous tension, à cause de la pénurie de profs

Y aura-t-il « un professeur devant chaque classe », comme l'a promis Pap Ndiaye ? Moins de dix jours avant la réouverture des écoles, c'est un défi pour le ministre de l'Éducation nationale, qui fera sa première rentrée scolaire sous le signe d'une crise de recrutement inédite.

Cette année, plus de 4 000 postes n'ont pas été pourvus aux concours enseignants, selon les chiffres du ministère de l'Éducation nationale. Dans le premier degré public, le taux de postes pourvus est de 83,1 %, contre 94,7 % l'an dernier. Pour les collèges et lycées, il se situe à 83,4 %, contre 94,1 % en 2021.

Ces difficultés de recrutement particulièrement aiguës, notamment liées à une crise d'attractivité du métier, font craindre une rentrée scolaire sous tension. « Nous avons un problème de recrutement des professeurs », a reconnu en juillet le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye. « C'est un problème ancien, mais qui s'est aggravé ces dernières années ». Le ministre l'a toutefois promis à plusieurs reprises : « Il y aura un professeur devant chaque classe dans toutes les écoles de France » à la rentrée.

« Nous faisons ce qu'il faut pour », a-t-il dit. Des cellules ont ainsi été mises en place cette semaine dans chaque académie pour « régler les difficultés là où elles se posent », répondre aux questions des enseignants contractuels nouvellement embauchés pour pallier les manques d'effectifs, et préparer au mieux la rentrée.

Des disparités fortes existent entre les régions. Dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires), de sérieux déficits existent notamment dans les académies franciliennes, et plus particulièrement dans celles de Créteil et Versailles. À peine plus de 900 candidats ont été recrutés sur 1 665 postes ouverts à Créteil, et pas plus à Versailles, pour 1 600 postes ouverts.

« Rentrée de la pénurie »

Face à ce recrutement insuffisant, dix députés (Nupes) de Seine-Saint-Denis ont d'ailleurs demandé en juillet au ministre de l'Éducation « des mesures d'urgence » pour la rentrée, dans un département populaire et à forte démographie, déjà pénalisé par de nombreux non-remplacements des professeurs.

Dans le second degré, certaines disciplines inquiètent particulièrement : plusieurs matières sont loin d'être au plein aux concours, comme l'allemand (55 % des postes pourvus contre 70 à 81 % durant les trois années précédentes), les lettres classiques (57 %), la physique-chimie (66,7 %) ou les mathématiques (68,5 %). Pap Ndiaye avait évoqué début août des tensions de recrutement « notamment pour les langues vivantes et la technologie », lors d'une audition à l'Assemblée nationale.

Pour répondre à la crise de recrutement, des contractuels ont été embauchés dès juin lors de controversés « job-dating », entretiens organisés dans plusieurs académies. Les personnes retenues, qui doivent avoir au minimum une licence – quelle qu'elle soit –, enseigneront dès la rentrée, avec souvent quelques jours de formation seulement, proposés à partir de cette semaine.

« Ça reste quand même très léger. Ça ne remplace pas une formation un peu plus conséquente », relève Sophie Vénéritay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, qui évoque son « inquiétude, et en même temps une forme d'agacement ».

« C'est la rentrée de la pénurie », ajoute-t-elle. « On a bien vu que les rectorats et le ministère bricolaient dans tous les sens pour pouvoir afficher un prof devant chaque classe à la rentrée. Mais quand bien même cet objectif serait atteint, on peut se demander quel en sera le prix, si ce sont des professeurs qui ne sont pas formés ».

Source : *La Voix du Nord*, 23/08/2022

DOCUMENT 2

« Le recours au "job dating" pour recruter des enseignants illustre la dévalorisation de la fonction publique »

Par Eugénie Boilait. Publié le 01/06/2022.

FIGAROVOX/ENTRETIEN - La pénurie de professeurs persiste pour cette rentrée 2022 et le ministère recourt plus que jamais au « job dating ». Jean-Rémi Girard, président du SNALC, juge cette pratique scandaleuse. Selon lui, on ne devient pas professeur en une demi-heure.

FIGAROVOX. - *L'académie de Versailles recrute des enseignants contractuels en leur faisant passer des entretiens d'une demi-heure. Que vous inspire cette pratique ?*

Jean-Rémi GIRARD. - Le fonctionnement du recrutement des contractuels est scandaleux. Il faut rappeler qu'il s'agit de personnes qui vont enseigner devant des élèves pendant une, voire plusieurs années. Se dire que l'on peut devenir prof en une demi-heure, c'est quelque chose qui nous paraît hallucinant. Je ne me vois pas devenir vétérinaire ou pilote de chasse en une demi-heure, seulement parce que j'ai un chat ou parce que j'aime bien voyager en avion. Cette pratique est choquante. [...]

Pourquoi l'Éducation nationale a-t-elle recours à ce type d'entretiens ?

Elle n'arrive pas à avoir suffisamment de titulaires. Les places aux concours ne trouvent pas toutes preneurs. C'est un problème structurel, qui s'est très clairement aggravé cette année. Pendant longtemps, cela ne concernait que certaines disciplines du second degré, maintenant le problème concerne aussi l'école primaire. De surcroît, cela mène très vite à créer une sorte de concurrence malsaine entre les professeurs qui ont quand même passé cinq années d'études, plus un concours, plus une année de stage et d'autres, qui se retrouvent là, d'une semaine sur l'autre. Certains commencent 48 heures après avoir été recrutés.

Comment expliquez-vous la pénurie d'enseignants ?

Le métier d'enseignant, aujourd'hui, n'est plus un métier attractif. C'est un métier qui bénéficie d'une image assez dégradée, qui est mal payé pour le niveau d'études et par rapport aux autres pays comparables à la France. Il faut signaler qu'un enseignant est un fonctionnaire de catégorie A, qui a Bac+5, quasiment ce que l'on peut faire de plus haut, et il est payé en moyenne 1000 euros de moins qu'un autre fonctionnaire de catégorie A de l'État. Il est alors facile d'imaginer qu'une discipline comme les mathématiques souffre d'une crise de recrutement : avec un Bac+5 en mathématiques, on ne va pas s'embêter à aller faire une année de stage payée 1,1 SMIC dans des conditions difficiles alors que l'on peut trouver un emploi payé le double, voire le triple, et dans lequel on ne risque pas de se prendre une chaise dans la figure.

Quant aux conditions, elles sont difficiles pour différentes raisons. Les enseignants travaillent de plus en plus. L'une des enquêtes statistiques du ministère montre que le temps moyen de travail des enseignants a augmenté : on est entre 40 et 45 heures de travail effectif par semaine. Par ailleurs, la taille des classes a augmenté, les élèves sont de plus en plus difficiles et les familles sont aussi de plus en plus difficiles à gérer... [...]

Ce nouveau système de recrutement est-il le signe d'une baisse de niveau des enseignants ? Met-il en péril les concours de l'enseignement ?

Le risque est que l'on s'attaque frontalement à l'existence même du concours. Le concours n'est pas parfait mais il offre des garanties: en termes de maîtrise disciplinaire, de protection et de formation. On

peut tout de même penser que c'est mieux d'avoir une formation et un concours avec des oraux. Les oraux permettent de vérifier un certain niveau disciplinaire. [...]

Il faut aussi rappeler que c'est un métier où l'on travaille avec des élèves : cela peut offrir des conditions compliquées, c'est de l'humain qui travaille avec de l'humain. On ne peut pas mettre n'importe qui devant des enfants.

Par ailleurs, beaucoup de contractuels arrêtent assez rapidement. Certains viennent car ils ont une image d'Épinal du métier d'enseignant, mais ils se rendent vite compte de la réalité du terrain: ce n'est pas plus reposant que leur ancien métier d'ingénieur. Certains trouvent même que leur expérience dans l'Éducation nationale est plus difficile que leur expérience en entreprise.

Au-delà du cas des enseignants, faut-il y voir une dévalorisation de la fonction publique ?

C'est le signe d'une dévalorisation générale de certaines fonctions pourtant essentielles à la société : la fonction d'éducation, la fonction de soin. Aucune société ne tient sans une éducation nationale et sans un système de santé. Ces métiers ont été attaqués, dévalorisés, avec un pouvoir d'achat qui baisse toujours.

On se retrouve aujourd'hui avec des crises dans des domaines qui devraient être les domaines les plus valorisés par l'État. On se rend bien compte que, pour des raisons court-termistes de budget, ces métiers, qui demandent beaucoup de monde, ne sont pas valorisés. Cela coûterait trop cher.

1. Synthèse (13 points)

Rédigez une synthèse de ces 2 documents (200 à 240 mots). Pour cela, dégagez les informations essentielles, classez-les en fonction du thème commun à tous les documents, puis présentez-les avec vos propres mots sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent.

Attention, vous ne devez ni introduire d'idées ou informations autres que celles qui se trouvent dans le document ni ajouter de commentaires personnels.
